CENTRE
TELLURA



FORMATION AUX VENTOUSES : MODULE AVANCÉ



Formation « CUPPING ET VENTOUSES/ TECHNIQUES AVANCÉES »

Présentation de la formation

Entre tradition et modernité

Les ventouses font partie de l'arsenal thérapeutique de la médecine traditionnelle chinoise (MTC) mais pas exclusivement.
Même si c'est son utilisation, en association avec l'acupuncture ou le tui na, qui est la plus connue, la méthode des ventouses a été très utilisée dans le bassin méditerranéen et l'Europe de l'Ouest avant la seconde guerre mondiale.

Technique mise en sommeil avec la généralisation de l'antibiothérapie, elle retrouve un regain d'intérêt dans le domaine sportif et le traitement de certaines pathologies ostéoarticulaires.
Entre tradition et modernité les techniques des ventouses ont prouvé leurs efficacités dans de nombreux domaines.

Au cours de cette formation, essentiellement pratique, nous aurons l'occasion d'explorer les différents modes d'utilisations avancées de cette technique non invasive, simple à mettre en place, et faisant preuve d'une grande efficacité.
Les ventouses nous permettront de libérer et mobiliser les fascias, d'améliorer la trophicité en profondeur.

Par leurs actions hémodynamiques, elles pourront favoriser la nutrition et l'élimination des déchets dans les structures profondes du corps.

Au cours de ce deuxième niveau de pratique, nous aborderons les techniques de ventouses avec saignée, les techniques réflexes viscérales, les indications psychosomatiques des ventouses, les combinaisons avec d'autres méthodes, vous apprendrez à appliquer les ventouses en toute sécurité pour vous et votre patient, ...

Le formateur :

JAFER Dimitri est kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle asiatique (Acupnucture, tui na, qi nei zang,..) et en chaines musculaires.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (Acupuncture, Massage traditionnel chinois, bioénergie, géobiologie, MTC, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale de nos disciplines et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il vous transmettra durant cette formation plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la santé et de l'énergétique appliquée. Vous y découvrirez des méthodes rarement enseignées et un approfondissement de techniques appliquées tant chez l'adulte que chez l'enfant.

Programme :

Les ventouses avec saignées (hijama)

- Théorie
- Précautions
- Hygiènes
- Sécurité
- Mise en application des protocoles

Neurologie

- Névralgie cervico-brachiale
- Syndrome du défilée thoracique
- Compression du nerf axillaire
- Méralgie de Roth
- Dystonie neuro-végétative
- Acouphène
- Vertige
- Arnoldite

Viscérale

- Douleurs abdominales
- Dysménorrhée
- Constipation
- Énurésie
- Cystite
- Asthme
- BPCO
- Sinusite
- Hypertension
- Hypotension
- Anémie
- Dysfonctions sexuelles

Psycho-émotionnel

- Insomnie
- Fatigue
- Troubles de la mémoire
- Dépression

Informations pratiques :

Dates des modules

- SAMEDI 13/02/2027
- SAMEDI 17/04/2027

Horaire de 9h00 à 17h00

Condition financière

- **250€** à régler comme suit :
 - **150€** faisant valeur d'inscription
 - 100€ à régler **lors du premier module** de la formation

Le montant inclus :

- Les notes de cours
- Les cours magistraux
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café
- Ventouses humides (10)

Lieu de la formation :

Centre TELLURA

Rue de l'école,31

5150 FRANIÈRE

Le lieu de formation pourra être modifier en fonction du nombre de participant mais se tiendra toujours dans les environs du lieu initial.

CENTRE TELLURA

Centre de formation en énergétique

Administration : Rue Biname Bajart 32/2 5170 bois de villers

Mail : formationstellura@gmail.com

Formation «CUPPING ET VENTOUSES TECHNIQUES AVANCÉES »
Promotion 2027

Modules	Nombre	Coût cours
Acompte faisant valeur d'inscription	1	150€
«CUPPING TECHNIQUES AVANCÉES»	1	100€
Total à payer sur le compte **BE67 3632 5736 5187**		250€

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules – les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom :

Rue et n° : Code Postal

Ville... Pays Téléphone fixe : Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance :

Profession actuelle :

Numéro de T.V.A. (si d'application) :

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire **BE67 3632 5736 5187** du centre TELLURA au moins 15 jours avant le début des cours. De son côté le centre TELLURA s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. En s'inscrivant à la formation le participant autorise les prises de vues et leurs utilisations pour la promotion des formations.

Signature du candidat

(Précéder la signature de la mention **«lu et approuvé»**)

CENTRE TELLURA

Signature et cachet

Date :

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et TELLURA SRL.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :

2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).

2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.

2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par mail ou via formulaire numérique marquant accord au présent contrat.

2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.

2.5. L'inscription engage le(a) candidat(e) **pour le Cycle entier**. En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.

2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que **toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées**. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.

2.7. TELLURA SRL se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.

2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que TELLURA SRL annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.

3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions, en cas d'annulation de la part du candidat aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte **BE67 3632 5736 5187** TELLURA SRL, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. TELLURA SRL se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique de TELLURA SRL, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA SRL sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie-invalidité – accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

Date et signature du candidat :
(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)